

DEMANDE D'INSCRIPTION
Bourse du 4 mai 2019 organisée par l'AIP Monod
Date limite le 30 avril 2019

Toutes les informations sont obligatoires

Je soussigné(e)

Nom

Prénom

Adresse

Code postal & Ville

Téléphone

Email@.....

N° carte d'identité

Délivrée par, le/...../.....

Immatriculation du véhicule :

Déclare sur l'honneur (particuliers) :

- De ne pas être commerçant(e),
- De ne vendre que des objets personnels et usagés (article R321-9 du Code Pénal)
- De non participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du Code Pénal).

Les réservations et paiements se font en envoyant votre demande selon les modalités définies dans le règlement annexé à la présente.

Je réserve table(s) et je joins mon règlement de Euros

Je vends : Livres BD Magazines Journaux Vinyles CD DVD
VHS Blue-Ray Jeux Vidéos Jeux de société Matériel de loisirs créatifs

Fait à, le /.... / 20.....

Signature

DEMANDE D'INSCRIPTION

Bourse du 4 mai 2019 organisée par l'AIP Monod

Date limite le 30 avril 2019

REGLEMENT

Article 1 - Lieu de la bourse

Salle des fêtes, 37 rue Faidherbe, 59810 Lesquin (à côté de l'Hôtel de Ville)

Article 2 - Jour & heures de la bourse

4 mai 2019. Ouverture au public de 9h à 16h.

Article 3 - Produits dont la vente est autorisée

Seuls les produits suivants sont autorisés à la vente :

Livres, BD, magazines / revues, journaux, Vinyles, CD, DVD, VHS, Blu-Ray, jeux vidéos, jeux de sociétés, matériel de loisirs créatifs.

Tout produit ne figurant pas dans cette liste est interdit.

Article 4 - Accessibilité à la brocante

Accueil des exposants à partir de 7h15. Café de bienvenu offert, pot de convivialité pour l'ensemble des exposants à la fermeture au public.

Une aide bénévole à l'installation vous sera proposée, en fonction des disponibilités. Prévoir vos propres diables pour le transport de vos articles.

Un parking situé à l'arrière de la mairie (accès par la rue Sadi Carnot) sera accessible pour l'installation. Selon les places disponibles pour la journée, les véhicules seront ensuite à garer dans les rues et parking adjacents (la Poste, installations sportives Teddy Rinner à proximité).

Une buvette avec petite restauration sera ouverte tout au long de la journée. Possibilité de commander vos sandwiches et croque-monsieur le matin pour l'horaire souhaité.

Article 5 - Conditions d'attribution des emplacements

Les emplacements sont attribués selon la chronologie des demandes reçues. L'inscription n'est valide qu'à réception et encaissement du paiement. Un mail de confirmation vous sera envoyé.

Article 6 - Prix et modalités de paiement

Le prix est de 5€ la table (env. 1,80m), payable par chèque ou espèces, avant le 1er mai 2019.

Pas de remboursement possible en cas de non présence le 4 mai. Toute annulation avant le 1er mai pourra faire l'objet d'un remboursement si un autre exposant se présente pour prendre la place libérée. Cette possibilité est laissée à l'appréciation de l'organisateur.

La demande d'inscription accompagnée du paiement est à envoyer à l'adresse suivante :

DEMANDE D'INSCRIPTION
Bourse du 4 mai 2019 organisée par l'AIP Monod
Date limite le 30 avril 2019

AIP MONOD
Mme Meyer – Présidente
23 rue Pasteur
59810 Lesquin

Vous pouvez également nous envoyer un mail de pré-reservation à aipmonod@gmail.com

Règlement par chèque à l'ordre de « AIP Monod » à joindre obligatoirement avec ce bulletin. Pour les paiements en espèces, merci de vous présenter avec ce bulletin rempli à l'adresse donnée ci-dessus, *après avoir pris un rdv en appelant le 06.62.48.64.66.*

Votre inscription ne sera confirmée qu'à réception et encaissement du paiement, soumis à délivrance d'un reçu.

Article 8 - Conditions d'occupation et de libération des emplacements

Les emplacements devront être occupés de 9h à 16h. Pas d'arrivée tardive ni de sortie anticipée possible.

Les invendus devront être repris en totalité.

Une aide au rangement de la salle vous sera demandée à l'issue.